Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Bois-Froust (le) - Tome I

Bois-Froust (le), f. et m^{in}, c^{ne} de *Niort,* sur la route de Lassay. — *G. de Bosco-Froout,* 1243 (Arch. nat., L. 971). — *G. du Boisfroult,* 1402 (Chart. de Bourgon). — *Boisfrouc* et *Boisfroust,* 1431 (Arch. nat., X/1a. 84, f. 180). — *J. de Boisfrost,* 1435 (Cart. de Fontaine-Daniel). — *Boisfrouc,* 1454. — *Boisfroust,* 1493 (Chart. de l'Ile-du-Gast) ; 1539 (Tit. de la fab. du Horps) ; 1548 (Cab. de la Beauluère). — *J. de Boisfrou,* 1577 (Bibl. nat., fds. Clairambault, vol. 123, p. 43). — *Boisferoust,* 1648 (Pouillé de Tours). — *Boisfroust,* chât. et chapelle (Jaillot). — *Baronnie du Boisfroul,* 1775 (Tit. de la fab. de Niort). — *Bois-Frou,* chât. en ruine (Cassini). — *Bois-Froux* (Cadastre et récens^{t}). — *Bois-Froul* (Dict. topog.). — Seigneurie vassale de Lassay, donnant à ses détenteurs le titre de fondateur de la paroisse de Niort. — Une des ruines les plus intéressantes à préserver dans la Mayenne. Avec ce qui subsiste on comprendra parfaitement en lisant la description suivante quel était l'état du château et de son entourage au temps de sa splendeur : « J'ai au Boisfroul, écrit le marquis de Lassay en 1769, manoir, maisons, écurie, quatre tours aux coins de la principale cour, une fontaine avec jet d'eau au milieu de la dite cour, close de murailles et pont-levis à l'entrée, et en partie entourée de douves ; autre cour d'entrée, aussi close de murailles, deux porteaux d'entrée et sortie ; ma chapelle fondée de Sainte-Anne, placée au bout de la cour ; trois petites tours proche lesdits porteaux, une terrasse au-dessous plantée d'espaliers ; un pigeonnier et colombier à six piliers ; étang entre les douves et le petit étang au-dessous ; bois de haute futaie, derrière la maison, dans lequel il y a plusieurs allées, dans lesquelles il y a bassins et jets d'eau ; jardin clos de hautes murailles avec des tours aux coins ; au milieu la demeure des jardiniers ; le jardin contenant quatre journaux ; au haut duquel un grand canal, et au-dessous trois viviers ou réservoirs dont l'eau flue audit canal et de degré en degré se conduit dans mes douves, et dans lequel grand canal il y avait jet d'eau. Au-dessus du canal est la grande prée, donnant soixante charretées de foin, dans laquelle est une fontaine couverte d'où procèdent les eaux qui fluent par tuyaux pour l'entretien des bassins et jets d'eau et service de l'office de ma maison ; à un des côtés de laquelle prée est mon *pail-mail,* de la longueur de trois cents pas et de dix de largeur. » Le jardin supérieur est aujourd'hui séparé du château ou de ses ruines par la route, mais M. le baron de Wismes aurait pu y voir, quoiqu'envahis par les ronces, les saules et les végétations marécageuses, les canaux et bassins qui en faisaient la décoration et dans lesquels « flue » toujours l'eau de la source supérieure. Ces travaux ne datent probablement que du XVIIe s. et auront été faits à une époque où le seigneur de Lassay cherchait une habitation d'agrément moins sombre que son château féodal. L'esplanade naturelle profondément vallonnée qu'occupait le manoir formait une sorte de presqu'île quand les douves et les étangs étaient pleins d'eau. Le corps principal de logis n'avait guère que la profondeur d'une galerie et l'on s'explique mal par quel aménagement intérieur les diverses pièces pouvaient être desservies sans se commander. Cette partie n'a plus d'intérêt. Il n'en est pas de même du portail qui donnait accès dans la cour intérieure. Avec sa belle et majestueuse ordonnance, ses puissantes assises alternativement rentrées ou saillantes, celles-ci décorées de sculptures vermiculées, ses cintres, dont les claveaux sont alternés et dans le même genre d'ornementation, cette porte ressemble à un arc triomphal. Les hermines et les tourteaux, meubles connus de l'écu des Chauvigny, répétés plusieurs fois comme motifs de sculpture, indiquent à quelle époque et sous quels seigneurs fut édifié ce beau portail. Dans la première enceinte, on reconnaît aux décombres qui y forment un monticule, l'emplacement de la chapelle, dédiée à sainte Anne. René de Chauvigné et D^{lle} Antoinette de Scepeaux, sa femme, l'avaient fondée et chargée de deux messes par semaine. Le décret est daté du 7 juillet 1483. Christophe de Chauvigné, évêque de Léon,

donna plusieurs fois les ordres dans cette chapelle qui, délaissée pendant que les seigneurs de Bois-Froust furent protestants, fut rendue au culte en 1633.

En 1556, François de Chauvigné poursuivait devant la cour du parlement François de Fontenailles, seigneur du Mesnil-Barré et ses complices, qu'il accusait d'avoir commis à son préjudice, « des faits d'armes, hommicides, volleries, eschelements de maisons et autres crimes et délits ». Est-ce là un fait de guerre entre huguenots et catholiques, ou une simple querelle entre seigneurs rivaux ?

Seigneurs : Guillaume du Boisfroust, tuteur de Thomas de Montgiroul, 1243. — Jean du B., écuyer, est un des seigneurs du Maine protestataires contre Charles de Valois, 1301. — Pierre, seigneur du Boisfroust, vend la Bouvrie de Chantrigné à Jean Varennes, avant 1367. — Guillaume du B., mari de Guillemette des Vaux, écuyer dans la compagnie de Briand de Montjean à Angers (janvier 1380, v. s.), accuse Guy d'Orange, cousin germain de sa femme, d'avoir retenu une partie de l'héritage de Geoffroy des Vaux, son beau-père, et même, avec Michel d'Orange, d'avoir attenté à ses jours, 1394 ; il se plaint de même des officiers de Lassay en 1400, rend aveu du Boisfroust en 1402, et se voit soupçonné plus tard d'être passé au parti des Anglais ; il était mort en 1408, laissant veuve Guillemette des Vaux, fille de Geoffroy des V. — Jean, seigneur du B., réclame en 1417 une rente de Jean Verron, qui argue de faux les lettres établissant cette servitude ; vend la terre de Contigné en Anjou, 1428 ; prend plusieurs sauf-conduits des Anglais en 1433 et 1434, l'un pour le pèlerinage de Saint-Julien du Mans, l'autre avec Guillaume du Boisfroust, un troisième, puis un quatrième (9 juillet 1434) avec Robert de Feschal, — il avait épousé Marie de Feschal — pour aller en Bretagne se procurer l'argent de sa rançon, se trouvant alors prisonnier ; il vend encore le 25 juillet 1425 une rente de 20 sols à l'abbé de Fontaine-Daniel. — Jean de Chauvigné, marié avant 1448 avec Marie du Boisfroust, reprend en 1454 un procès dont l'origine remontait en 1431, pour réclamer au nom de sa femme, héritière de Geoffroy des Vaux, un dixième dans la rançon de Jean Clifton, prisonnier anglais, † avant 1470. — René de Chauvigné, 1483, dont la veuve, Antoinette de Scépeaux, vit en 1493. — Georges de Chauvigné fait foi et hommage à Lassay en 1498, épouse Françoise Margerie et relève en parlement avec Jean de Tucé et sa femme, un procès contre Guyon des Vaux, seigneur de Lévaré, et ses consorts, 1511, † avant 1517. — François de Ch., mari d'Antoinette de Prunelé, seigneur du Boisfroust, de Chauvigné, du Horps, de la Vairie, de la Drouardière, de Fontenailles, 1534. On conserve au château de Lassay une cloche portant cette inscription : *François de Chauvigné, seigneur dudit lieu, du Boisfroust et de Fontenailles, m'a faict faire, 1547.* — Louis de Ch., seigneur des mêmes terres et de Mécorbon, fait un accord avec les religieuses de Patience, 1548 ; il est appelé à nommer un curateur à Mathieu d'Averton, interdit, 1560 ; il avait épousé Claude de Bouillé, et n'en eut point d'enfants. — Roland de Chauvigné, 1560, neveu de Louis, d'abord ecclésiastique et même évêque de Léon, se maria à Françoise Laisné. Ses deux filles étaient en 1584 sous la tutelle de Claude de Chauvigné. Judith, l'aînée, épousa d'abord Louis Hurault, sieur de Villeluisant, assassiné dans la chapelle du château de Lassay, le 15 juin 1589, puis Jean de Madaillan, 1590. Isaac de Madaillan, issu de ce dernier mariage, résida d'abord au Boisfroust puis acquit en 1639 la terre et le château de Lassay, qu'il fit ériger en marquisat en y réunissant le Boisfroust, qui ne fut plus habité qu'accidentellement.

Lib. fundat., t. II, f. 46-47. — Arch. nat., Q/1, 699 ; X/1a, 1514, f. 15, 19, 166 ; 84, f. 180-181 ; X/2a, 12, f. 437 ; P. 1343, f. 12 ; KK. 324. — Ch. Pointeau, *Certificats,* p. 167. — Bibl. nat., Pièces orig., 41 349. — Baron de Wismes, *Maine et Anjou,* art. *Lassay. — Insin. eccl,* t. X, p. 21. — Marquis de Beauchesne, notice mss.